

Réunion du Conseil municipal du 30 juillet 2018

L'an deux mil dix huit le 30 juillet 2018 à 19heures 00.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Raymond EDMONT, Maire ;

Etaient présents : Mmes, Bos , Orban Roumanet et Saint – André

Messieurs : Durand, de Pampelonne, Julien ,Mandier, Tisseron, Vacher.

Procurations : Mme Bourghelle à Mr Durand ,

Absente excusée : Mme Blanc

18.026 : convention de mise à disposition par la CCRC Rhône-Crussol d'un assistant prévention

Mutualisation avec les communes membres de la communauté de communes, de l'agent chargé des préventions et risques professionnels(ACMO).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

18.027 : Destination des locaux communaux rue des Fontaines

Le conseil municipal confirme la destination des 2 locaux rue des fontaines, en locaux commerciaux ou à disposition occasionnelle pour la commune. En aucun cas ils ne seront transformés en appartements.

18.028: Révision des loyers communaux.

Révision des loyers communaux en fonction de l'indice du coût de la construction du 2^{ème} trimestre.

Indice 2^{ème} trimestre 2018 : 127.77 et l'indice 2017 : 126.19

(documents en annexe)

18.029 : Cantine scolaire, prix du ticket

Monsieur le maire propose de voter le montant du repas à la cantine scolaire pour 2018/2019, le conseil municipal par 10 voix pour et 3 contre fixe à 3.33€ le prix du ticket, soit 33€ le carnet de 10 tickets.

Le prix du repas facturé par le prestataire est de 3.62€TTC

18.030 : Association pousse ma porte

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote d'une subvention à l'association « Pousse ma Porte ».

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 13 voix pour décide de ne pas attribuer de subvention.

18.03 1: Déclassement, déplacement Chemin de Chanas, le Four, Lavenant

En 1966, des travaux de modification du tracé du chemin desservant Chanas, Lavenant, Le Four, ont été effectués.

Aucune formalité n'a été engagée. Monsieur le Maire propose de régulariser en procédant au déclassement et déplacement dudit chemin.

Questions diverses.

- Logement rue des fontaines, reloués à compter du 1^{er} novembre
- Demande de concession au cimetière du bas.
- Commission voirie en septembre, (chemin Préron, Chanas, Pouyas, La boissine)

Vu pour être affiché le **2 Juillet 2018** conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.



REVISION LOYERS 2018

NOM	LOCAL	DATE REVISION	REVISION IRL	MONTANT		CHARGES ménage edf	OM MENSUEL	loyers charges +OM	RAPPEL JUILLET
				LOYERS 2017 hors charges	2018 Hors charges				
F2 erables	Les Erables	Juillet	2ème trimestre	280.00	280.00	15.00 €	3.15 €	298.15 €	0
F3 erables	Les Erables	Juillet	2ème trimestre	351.00	355.39	15.00 €	5.75 €	376.14 €	4.39
F3 erables	Les Erables	Juillet	2ème trimestre	332.75	336.91	15.00 €	4.75 €	356.66 €	4.16
F4 erables	Les Erables	Juillet	2ème trimestre	430.20	435.58	15.00 €	8.19 €	458.77 €	5.38
F3 Rue fontaine	rue fontain	Août	2ème trimestre	298.66	302.39	7.00 €	3.38 €	312.77 €	0
F3 vide	rue fontain	juillet	2ème trimestre	360.00	360.00	7.00 €	3.38 €	370.38 €	0
F5 la poste	LA POSTE	juillet	2ème trimestre	504.21	510.52		9.50 €	520.02 €	6.31
F4 rue vinc in	Anc Mairie	Juillet	2ème trimestre	381.90	386.68		7.00 €	393.68 €	4.78

NOM	LOCAL	OM
local artisanal	100	
LOCAL EPICERIE	vide	
local la poste	250	6.00

calcul : loyer x par nouvel indice/ ancien indice

INDICE 2017 2ème trime 126.19
 INDICE 2018 2ème trimes 127.77

Pas révision pour BOULANGER entrée en juin